

DOC 2. Affiche de prévention sur le risque sismique

EN CAS DE TREMBLEMENT DE TERRE EN CLASSE



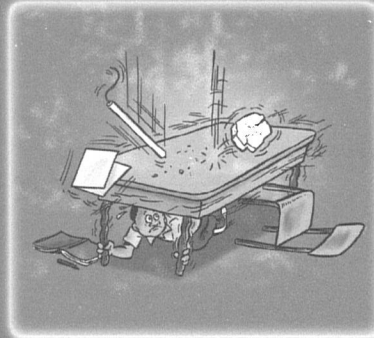
Le Plan Particulier de Mise en Sécurité prévoit l'organisation d'une cellule de crise



dès la 1^{re} secousse, se réfugier sous une table



se protéger la tête et la nuque, s'éloigner des fenêtres



tenir les pieds de la table si elle bouge



se protéger dans un coin de mur ou dans l'encadrement d'une porte



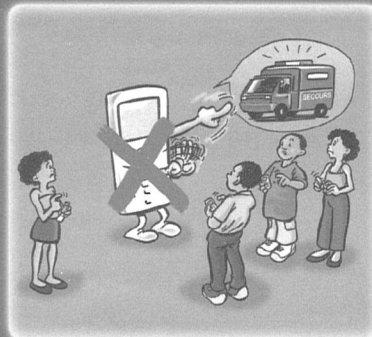
après la secousse, évacuer le bâtiment sans panique



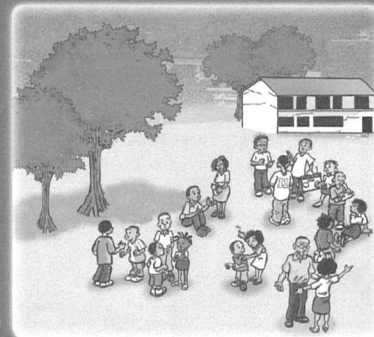
s'éloigner des bâtiments en prenant garde aux chutes d'objets



en zone de regroupement, les adultes font l'appel



ne pas téléphoner, laisser les lignes libres pour les secours



suivre les consignes, écouter la radio et attendre les secours



avec la collaboration de l'académie de la Martinique

